

Plan de mobilité entreprise de la Clinique de la Miséricorde

Le plan de mobilité entreprise est le fruit d'un travail, initié début 2011, par le Comité de développement durable de la Clinique de la Miséricorde, afin de développer l'utilisation des moyens de transport respectueux de l'environnement et de proposer une alternative aux difficultés de stationnement de nos collaborateurs en centre ville.

Les déplacements domicile/travail représentent une part importante du budget de nos salariés. Les possibilités de stationnement en centre ville de Caen, sont de plus en plus restreintes, et nous encourageant à proposer à nos salariés des solutions alternatives pour leurs déplacements.

De plus, ces solutions concourent à favoriser les comportements « eco-citoyens ».

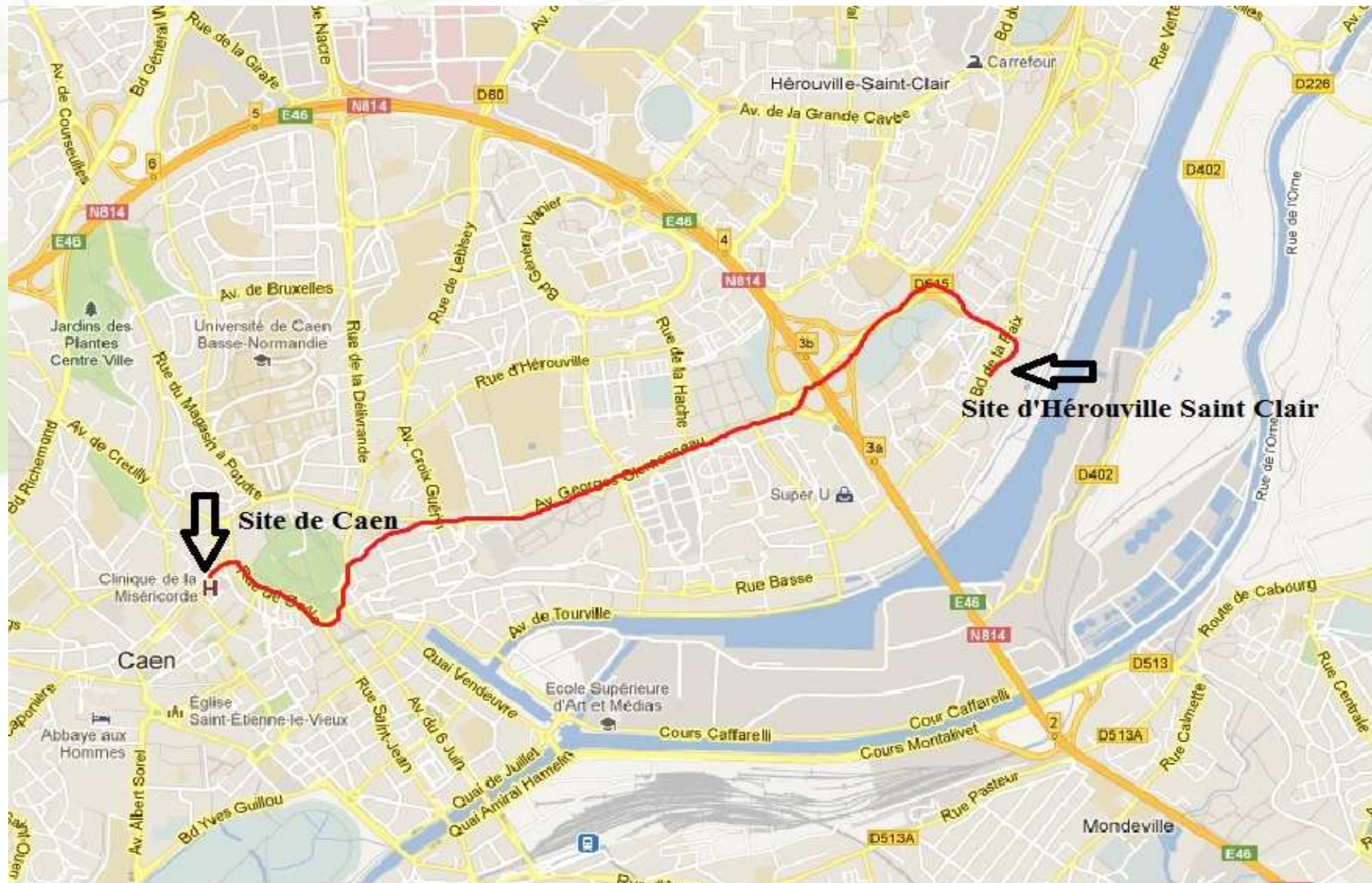
Un diagnostic sur les habitudes de transport des salariés pour les trajets « domicile/travail », a été réalisé par VIACITES.

Plan de mobilité entreprise de la Clinique de la Miséricorde

La Fondation de la Miséricorde

- 2 sites
 - À Caen, 15 Fossés Saint Julien : la Clinique
 - À Hérouville-Saint-Clair, 881 Bd de la Paix : le centre Betharram
 - À Hérouville-Saint-Clair, 1020 rue des Sources : le centre Abiven
- 387 employés (adresses transmises)
 - 230 domiciliés sur Caen la Mer (59%)
 - Dont 157 travaillent à la Clinique (68%) et 73 au centre Betharram/Abiven (32%)
- Desserte Twisto
 - Clinique : tram + bus 1, 7, 9 et 10
 - Centre Betharram : bus 4 et 8
- Stationnement sur les Fossés St Julien
 - Devenu payant en juillet 2011

Plan de mobilité entreprise de la Clinique de la Miséricorde



Plan de mobilité entreprise de la Clinique de la Miséricorde

La Fondation de la Miséricorde comprend différents services répartis de la manière suivante, sur les deux sites :

Site de Caen :

Urgences, Réadaptation Cardiaque, Unité d'Imagerie Médicale, Chirurgie Ambulatoire, Médecine, Consultations, PASS, CPMI, EMPP, Atelier Maquillage Correcteur, Services Administratifs

Site d'Hérouville Saint Clair :

Centre de Soins de Suite et de Réadaptation : Betharram

Unité Régionale de Soins Palliatifs (URSP) : Maurice Abiven

Maison d'Accueil des Familles de Malades Hospitalisés : Ginkgo Biloba

Plan de mobilité entreprise de la Clinique de la Miséricorde

Constats :

- Les déplacements domicile-travail sont plus longs et continuent de s'allonger plus vite que les autres trajets.
- On utilise davantage la voiture pour aller au travail que pour les autres motifs (dans l'agglo de Caen, 8 trajets domicile-travail sur 10 se font en voiture)
- On est trop souvent seul dans la voiture pour se rendre au travail
- Dans 75% des cas, le point de départ est le domicile
- Le prix du pétrole va croître durablement et ampute le pouvoir d'achat

Plan de mobilité entreprise de la Clinique de la Miséricorde

La réglementation

Loi Solidarité et Renouvellement Urbain (modifiée), déc. 2000 :

– « inciter les entreprises à prévoir un plan de mobilité, encourager l'utilisation par leur personnel des transports en commun, et le recours au covoiturage »

Loi de financement de la sécurité sociale, déc. 2008 :

– Décret PRIME TRANSPORT (n°2008-1501 du 30/12/2008) :

– « L'employeur prend en charge les abonnements aux transports en commun et aux services publics de location de vélos » ; « la prise en charge est égale à 50% du coût pour le salarié »

Loi Grenelle 2, juil. 2010:

– Des stationnements sécurisés pour les vélos doivent être installés dans les bâtiments de travail existants avant le 1^{er} janvier 2015.

– Idem pour les bâtiments neufs dont le permis de construire est déposé après le 1^{er} janvier 2012,

Plan de mobilité entreprise de la Clinique de la Miséricorde

Qu'est ce qu'un plan de mobilité ?

Un plan de mobilité entreprise vise à aborder la problématique des déplacements liés à une entreprise et de prendre en compte des mesures concrètes pour développer des déplacements plus respectueux de l'environnement.

En s'appuyant sur 3 grands principes :

- une implication de la direction
- une appropriation des salariés
- une inscription dans la durée

Plan de mobilité entreprise de la Clinique de la Miséricorde

Qu'est ce qu'un plan de mobilité ? (suite)

C'est un plan d'action pour :

- Rationaliser les déplacements liés à une entreprise (domicile-travail ou professionnels)
- Rendre les déplacements plus respectueux de l'environnement
- Un outil de management et de politique salariale

Réduire progressivement l'utilisation de la voiture en encourageant : le covoiturage, les transports en commun, la marche, le vélo, l'éco-conduite, le télétravail

La réalisation d'un diagnostic qui détermine des objectifs à 2 ans, 5 ans...(VIACITES)

Une charte d'engagements entre VIACITES et l'entreprise

Plan de mobilité entreprise de la Clinique de la Miséricorde

Pourquoi faire un Plan de Mobilité ?

- Réaliser des économies pour les salariés et l'employeur sur le budget transports
- Libérer des emplacements de stationnement pour accueillir les « patients » ou pour agrandir les bâtiments
- Donner une image d'entreprise verte et citoyenne qui agit pour le développement durable
- Réduire le risque routier (1 mort sur 2 en accident de trajet domicile-travail)
- Améliorer la santé et le bien-être des salariés : moins de pollution, plus d'activité physique quotidienne, plus de services pour simplifier la vie
- Participer à l'amélioration de la qualité de vie dans l'agglomération caennaise

Plan de mobilité entreprise de la Clinique de la Miséricorde

Comment réaliser un Plan de Mobilité ?

1. Réaliser un diagnostic (VIACITES)

- a) Questionnaire aux salariés sur les habitudes de déplacement
- b) Cartographie des potentiels des trajets à moins de 10 minutes, 20 min, etc
...
- c) Restitution aux salariés

2. Plan d'actions

- a) Objectifs de progrès (indicateurs)
- b) Actions d'info, de sensibilisation, d'organisation, et actions «en dur»

3. Signature et mise en œuvre des actions

- a) Indicateurs de suivi
- b) Événementiels réguliers

DIAGNOSTIC

Ce qui ressort du diagnostic sur 120 salariés volontaires interrogés :

- Le budget médian domicile-travail est estimé par les salariés à **100€/mois**
- 36% des salariés ne répondent pas à la question !
- 2 répondants sur 3 pensent que leur budget déplacement domicile-travail va fortement augmenter dans un avenir proche
- 75% pensent avoir une activité physique quotidienne **insuffisante**
- 87% sont préoccupés par l'impact de **la pollution de l'air**

DIAGNOSTIC (suite)

Les difficultés de stationnement sont plus prégnantes que les difficultés de circulation.

28% des salariés qui ont un temps de trajet compris entre 20 et 40 min estiment perdre plus de 10 mn à chercher un stationnement.

DIAGNOSTIC (suite)

Ce qui m'encouragerait à venir plus souvent ...

En transports en commun:

1. Des horaires identiques de transport en commun pendant les petites vacances (20 fois en n°1)
2. Une information sur le meilleur itinéraire (13 fois en n°1)
3. Un système d'annonce du prochain passage (9 fois en n°1)

En covoiturage:

1. Le retour assuré (15 fois en n°1) → existe déjà (site régional de covoiturage)
2. Une charte pour éviter de parler d'argent (12 fois en n°1) → existe déjà (site régional de covoiturage - Eco-mobile)
3. Des places réservées sur le parking de service (9 fois en n°1)

A vélo :

1. Un abri (17 fois n°1)
2. Une aide financière (15 fois en n°1)
3. Un vélo électrique (9 fois en n°1)

DIAGNOSTIC (suite)

A combien estimez-vous le prix de l'abonnement Twisto?

– Bonnes réponses :

- Abonnement annuel = 34,40€/ mois
- Abonnement mensuel = 37,50€/ mois

– Moyenne des réponses = 48€ ; Médiane = 36,50€

– **Mais 51% de non-réponse à cette question**

• Connaissez-vous le dispositif «Prime Transport» ?

– Oui : 69 répondants (62%)

– **Non : 43 répondants (38%)**

• Objectif : améliorer la connaissance du coût réel des Transports en commun

Plan de mobilité entreprise de la Clinique de la Miséricorde

PLAN D' ACTIONS

En premier lieu : **Communiquer**

- Lors de la semaine du développement durable, stand Twisto, stand Eco-mobile, informations sur le plan de mobilité entreprise
- Journal interne de la Fondation de la Miséricorde : Signature du plan de mobilité, information sur les coûts d'un abonnement Twisto, information sur les services de l'association Eco-mobile (covoiturage).
- Article paru dans le journal de VIACITES

Affiche semaine du Développement Durable d'avril 2012



Agissons pour le développement durable

**SEMAINE
DU DEVELOPPEMENT
DURABLE**
1^{er} AU 7 AVRIL



Le mardi 3 Avril 2012

Information Twisto (Bus et tram)

- à l'accueil de la Clinique
de 11h30 à 14h00



Le jeudi 5 Avril 2012

L'Association Eco- mobile vous renseigne:

- à la salle des Remparts
de 11h30 à 13h00
- au SSR salle des Invités
de 13h30 à 14h00



Le vendredi 6 Avril 2012:

Viacités:

- à 9h30
Signature du Plan de mobilité Entreprise



ADEME

Journée développement durable en
établissement de santé et médico-social

Jeudi 29 novembre 2012
Centre des congrès de CAEN



Plan de mobilité entreprise de Clinique de la Miséricorde

PLAN D'ACTION (suite)

- inciter financièrement les salariés à utiliser les transports en commun
 - Les salariés de la Fondation vont, ainsi, pouvoir bénéficier d'un tarif réduit spécial « plan de mobilité » qui, cumulé à la « prime transport » versée par l'employeur, leur permettra d'économiser plus de 60% sur le tarif de l'abonnement annuel au réseau Twisto, soit environ 12€ / mois pour un abonnement annuel
- développer le co-voiturage

Une convention signée avec l'association «Eco-mobile » afin de sensibiliser les salariés (différents modes de covoiturage, assurances, garantie retour)
- encourager les déplacements à vélo par la mise à disposition de vélos et de parkings à vélos.

Mise à disposition de 2 vélos à la Fondation pour les salariés
Aménagement d'un parking à vélos, situé à la Clinique de la Miséricorde, offre 18 places, et 12 places à Hérouville BETHARAM

Signature du Plan de Mobilité

**Pour VIACITES :
M. Éric VEVE,
Président**

**Pour la Fondation :
M. Roger JOUET,
Président**



Plan de mobilité entreprise de la Clinique de la Miséricorde

Résultats obtenus au niveau social, économique et/ou environnemental :

- En Août 2011, la prime de transport a été attribuée à 9 salariés. Après signature du Plan de Mobilité Entreprise et suite à la sensibilisation de notre personnel, en Août 2012, 26 salariés ont pu bénéficier de cette prime. Le parking à vélos a été créé en Juin 2012. A partir de cette date jusqu'au mois d'Août, le parking était utilisé à 80 %.

L'impact sur nos salariés a été immédiat :

- Moins de stress en supprimant le souci de stationnement,
- Moins de frais liés à la voiture (usure, carburant, parcmètre),
- Gain de temps,
- Davantage d'activité physique pour chacun.

Plan de mobilité entreprise de la Clinique de la Miséricorde

L'impact sur les patients est également positif :

- Satisfaction pour les patients d'arriver à l'heure, au vu de la disponibilité des places à proximité de la Clinique,
- Moins de stress.

L'impact sur l'agglomération Caennaise :

- Désencombrement du centre ville de Caen et de sa périphérie,
- Moins de pollution,
- Amélioration de la qualité de l'air.

Plan de mobilité entreprise de la Clinique de la Miséricorde

L'impact pour la Clinique :

- Premier établissement de santé de l'agglomération Caennaise à avoir signé un Plan de Mobilité Entreprise,
- Meilleure image de l'établissement,
- Communication sur la Fondation.